

Imaginer un futur social et solidaire

Dans cette partie vous pouvez décrire le futur que l'ESS peut participer à écrire et réfléchir aux défis qui l'attendent.

*Donnez un mot pour décrire un futur...
sans l'ESS*

*Donnez un mot pour décrire un futur...
où l'ESS serait la norme*

insoutenable

harmonie

Quel(s) changement(s) majeur(s) observerait-on dans une société où l'ESS serait la norme ?

Le bien-être est supérieur dans la société, la pauvreté a diminué, la société est plus démocratique .
L'ESS n'a pas besoin du capitalisme ?

Les acteurs développent une nouvelle conscience et mettent en œuvre de nouveaux principes dans leurs relations et interactions :

- Transversalité entre les secteurs, coopération, interdépendance, gouvernances territorialisées,
- Respect des limites planétaires
- Nouveau système de valeur, basés sur des piliers fondamentaux : lien social, bien-être, vivre ensemble

La société serait ainsi plus égalitaire, plus fédératrice, il n'y aurait plus d'abstention aux élections ni d'abstentionnisme au travail.

Les citoyens seraient conscients et impliqués dans la vie de la société. Il y aurait une meilleure qualité de vie.

L'ESS serait en position de force ce qui favoriserait l'attribution de financements à l'ESS.

L'ESS est mieux entendue par les pouvoirs publics, il y aurait un changement dans le rapport de pouvoirs.

Il y aurait plus de confiance dans la société, envers les autres citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics.

Les réflexions des structures se feraient sur un plus long terme (aujourd'hui les réflexions se sont dans une temporalité fléchée sur les financements).

L'environnement et les humains sont mieux protégés. On prend soin de notre environnement et d'autres espèces vivantes.

Les citoyens bénéficieraient des services publics d'une meilleure qualité et avec plus de ressources.

Les enjeux de la santé publique seraient mieux appréhendés et mieux adressés : alliance et une meilleure articulation entre les pouvoirs publics et les structures de l'ESS.

Plus globalement, les investissements publics locaux et internationaux seraient orientés vers de nouvelles priorités : sociales, humaines, environnementales, éducatives, solidaires, culturelles et interculturelles, etc.

Quel(s) rôle(s) l'ESS doit-elle jouer selon vous dans la réalisation de ce futur désirable ?

Les acteurs de l'ESS, en tant que l'expression de l'initiative citoyenne et collective, doivent être pris en considération dans les instances compétentes en qualité d'éléments-diagnostic des besoins sociaux et sociétaux à résoudre et des réponses à créer et développer. Afin de favoriser des processus de démocratie directs sur ces besoins et choix fondamentaux.

Les acteurs de l'ESS doivent être reconnus et soutenus davantage pour leur capacité à agir, mettre en débat, conscientiser, organiser l'intelligence collective, rassembler/fédérer, collecter les rêves et indignations, porter des engagements pionniers, révéler les différentes formes de valeurs.

L'ESS doit être accompagnée pour sa capacité à porter les innovations et expérimentations œuvrant pour un progrès social réinvesti.

L'ESS doit être au cœur de l'éducation, culturelle et citoyenne, des citoyens, via l'éducation populaire, pour investir les sujets politiques de manière noble, afin de redonner la confiance dans le pouvoir d'agir des citoyens.

L'ESS et l'Etat portent une responsabilité partagée dans la lutte contre les inégalités.

L'ESS est la partenaire privilégiée des autorités publiques pour atteindre les objectifs d'une citoyenneté responsable et engagée de la part des personnes physiques et morale :

- Préservation du bien commun
- Relocalisation de l'économie
- Souveraineté des territoires
- Réconciliation des territoires-ressources avec les territoires de vie
- Rétablissement une souveraineté alimentaire protectrice
- Recréation du sentiment collectif (au niveau du citoyen par exemple, dans les entreprises ...) : le citoyen a des rôles différents dans les milieux dans lequel il évolue
- Garantie de territoires habitables
- Rééquilibrage des rapports à l'autre, aux valeurs, l'argent, au travail
- Remise en cause et refondation de l'échelle de valeurs
- Coopération horizontale et verticale des écosystèmes

Quelle est, selon vous, la principale menace vis-à-vis du développement de l'ESS pour les 10 ans qui viennent ?

- L'augmentation des inégalités financières et économiques

Quelle opportunité principale identifiez-vous pour le développement de l'ESS dans les 10 ans qui viennent ?

- Le caractère pionnier et les innovations sociales et environnementales portées par l'ESS

Les trajectoires de développement de l'ESS

Vos propositions peuvent comprendre des actions que l'ESS peut collectivement mener et des évolutions des politiques publiques

Trajectoire 3

Dans 10 ans, l'ESS inspirera une autre conception de la valeur et de son partage

Pour y parvenir, quelle définition de la valeur l'ESS doit-elle défendre ?
Comment encourager son partage équitable ainsi que la dynamique des "communs" ?

Actions concrètes de l'ESS

- Intégrer le temps offert aux communs (par exemple le développement de partenariat, l'ingénierie de coopération entre acteurs, etc.)
- S'émanciper de la financiarisation et de la spéculation
- Prendre en compte la durabilité
- Redéfinir les communs et leur donner une valeur, les sécuriser
- S'accorder sur un système de mesure d'impact à l'échelle nationale (référentiel, indicateurs)
- Mettre en place des recherches-action sur les communs territoriaux
- Travail sur type et valeur des bénévoles (différents types : ingénierie, et pilotage de l'association VS monter un stand)
- Systématiser la triple-comptabilité
- Réduire le temps de travail effectif pour développer l'engagement
- Systèmes d'échanges complémentaires (monnaies locales, temps...) → la monnaie unique invisibilise beaucoup de valeurs

Évolutions des politiques publiques

- Sobriété énergétique
- Système de bonus-malus fiscal
- Fiscalité plus favorable aux acteurs de l'ESS (doublement des seuils comme l'épargne salariale)
- Adapter les modalités de soutien aux normes de l'ESS (seuils et procédures d'accès aux financements, considération des partenariats VS obligations de mise en concurrence dans la commande publique, etc.)
- Reconnaissance et systématisation de la triple comptabilité
- Prendre en compte le coût de l'impact futur (négatif) des projets des acteurs économiques non-responsables
- Assurer la formation et professionnaliser les bénévoles
- Attribuer une rémunération aux bénévoles
- Le législateur doit être vigilant à suivre l'évolution de la société (ex : économie circulaire se heurte à la loi 1975 sur les déchets), nettoyage sur l'existant
- Encourager et sécuriser financièrement sur le temps long l'expérimentation → s'affranchir des AAP
- Revenu universel → autre logique que le RSA qui sert de revenu minimal de substitution, ici plutôt pour aider les personnes à dégager du temps sans que ça leur coûte
- Défisicalisation du temps salarié offert par les structures (défisicalisée les heures dues aux temps de coopération entre structures ESS, hors temps interne à la structure)
- Crédits d'impôts pour les dirigeants associatif/fonctionnement support
- intégrer le paramètre temps de manière transversales dans toutes les politiques publiques (ex : Strasbourg capitale mondiale du temps qui gère les mobilités sur flux mais aussi du temps de l'usager)
- lire le livre « Reconsidérer la richesse », Patrick Viveret

Trajectoire 13

Dans 10 ans, l'ESS sera un moteur de cohésion territoriale retrouvée

En ce sens, sur quels leviers l'ESS peut-elle s'appuyer afin de renforcer l'équité territoriale et influencer positivement l'aménagement du territoire ?

Actions concrètes de l'ESS

- Développer le plaidoyer, y compris dans l'inter-familles de l'ESS
- Changement du concept de travail, il y en aura de moins en moins, il faut une activité, comment on contribue économiquement à la vie et donner une rétribution à cette personne ?
- Contrôler/apprivoiser l'évolution de la technologie, ça va très vite en dix ans il peut avoir de grands changements
- Généralisation des initiatives inspirantes et qui fonctionnent
- Développer les réseaux territoriaux de coopération
- Se reposer sur son territoire pour le questionner, le prendre en compte et le lier aux questions d'accessibilité, de pouvoir d'achats, de mixité ..
- Créer des moments de rencontre directement au sein des territoires pour que tout le monde se rencontrent (jeunes, entreprises, CSC)
- Investir des « comités de quartiers » approfondis
- S'appuyer sur les liens d'échange existants, s'adapter à la réalité du territoire
- Décorrélérer les dispositifs des strates administratives
- Accès à la culture, fêtes des voisins
- Réconcilier les modèles d'économie (classique et ESS), y compris au niveau des écosystèmes de développement (institutions, consulaires, agences de développement, etc.) en développant de l'acculturation et de la coopération avec des conditions de nécessité

Évolutions des politiques publiques

- Revenu universel
- Respecter et renforcer les lois favorables à la solidarité des acteurs (egalim, droit au logement, logements sociaux)
- Réquisition des logements vides, plafonner les loyers
- Bon dimensionnement des territoires, équilibre de mixité des habitants
- Décomplexifier les choses, moins de normes
- Soutenir davantage et assumer les expérimentations sociales
- Rééquilibrer le poids de l'investissement public vers davantage de solidarité et d'innovation sociale VS innovation technologie et croissance économique
- Introduire la vérification de l'impact neutre voire positif dans le soutien aux innovations, notamment technologiques
- Renforcer la coopération transfrontalière citoyenne
- Les frontières administratives n'ont pas de sens dans le développement des projets et de la réglementation
- Changer la réglementation autour des fondations (pas démocratique), car certaines privées peuvent impulser des initiatives contre-productives et dangereuses pour les structures ESS, en développant une souveraineté empirique par la puissance financière
- Systématiser la répartition de la richesse créée vers des actions d'intérêt général (part obligatoire avec seuils)
- Revoir la définition de l'ESS pour s'assurer que celle-ci est en accord avec les valeurs qu'elle prône
- Sortir du franco-français
- Renforcer la subsidiarité entre les territoires (penser les échelles et les complémentarités) = ex pour l'alimentation, produire local pour les cantines scolaires, plein d'interlocuteurs différents en fonction du niveau (collège,

primaire) alors que l'on pourrait simplifier tout ça avec un seul interlocuteur pour faire du local

- Respecter et renforcer la zéro artificialisation nette
- Faciliter concrètement et massivement les mobilités en prenant en compte les besoins des habitants et la réalité du territoire (garde d'enfants, alimentation)
- Développer une rénovation urbaine responsable (piétoniser, mixité, lien social, services de proximité, temps d'échanges)
- Mixité sociale et mixité des entreprises présentes dans un même bassin de vie (ex des petites cantines)
- Penser la rénovation et d'aménagement en termes d'écosystème vertueux, prendre un bassin de vie dans son ensemble
- Intégrer de façon normée l'ESS dans le développement économique, et ses principes dans les stratégies territoriales (notion d'intérêt général territorial)
- Créer le maillon entre les chaînes économiques lucratives et non lucratives
- Principe de conditionnalité des financements publics favorisant l'impact neutre voire positif, la coopération, le soutien à l'intérêt général

Trajectoire 14

Dans 10 ans, l'ESS sera l'organisatrice des transitions dans les territoires

Pour parvenir à ce résultat, quel rôle l'ESS doit-elle jouer dans les relocalisations industrielles, la réhabilitation des friches ou encore le déploiement des mobilités douces ?

Actions concrètes de l'ESS

- Faciliter la mise en place de gouvernance territoriale (ex : PTCE)
- Organiser les logistiques en circuits courts, mutualiser le matériel
- Développer de nouvelles offres de services dans la cyclo-logistique
- Développer des initiatives d'émergence dans le cadre d'une friche industrielle
- Investir des friches et y développer de nouvelles activités économiques (ex : Epopée à Marseille)
- L'ESS doit mieux valoriser les emplois non-délocalisables et locaux, mieux communiquer sur cet aspect de l'ESS
- L'ESS doit contribuer à conserver des savoirs faire artisanaux et non-délocalisables qui sont en train de se perdre, en lien avec l'économie circulaire (ex : cordonnerie)
- L'ESS doit développer des alternatives complémentaires et plus inclusives des politiques publiques ou privés du territoire (ex : location de vélo cargo par Vélhop ne touche pas les mêmes publics que S'Cargo)
- Donner plus de place aux émergences collectives et citoyennes, les accompagner dans le développement de projets
- L'ESS gagnerait à associer des acteurs de l'économie classique aux projets pour mieux financer ses activités
- Investir la relocalisation artisanale et agricole au sein des villes, où elles sont des grandes absentes.
- Investir des lieux existants (notamment les jardins familiaux) pour en faire des lieux où on crée du lien social.

Évolutions des politiques publiques

- Inciter, réguler et normer les comportements citoyens de tous les acteurs, personnes physiques et morales, privées et publiques
- Mettre en place des dispositifs de soutien de l'ESS par les pouvoirs publics, vision de l'ESS comme filière principale de l'avenir à l'image des soutiens accordés aux start-ups, au numérique et à innovation technologique => provoquer une alternance des priorités pour provoquer des effets compensatoires
- L'incitation des pouvoirs publics doit transformer les autres secteurs d'activité hors ESS
- Favoriser l'accès au foncier pour les acteurs de l'ESS (mise à disposition des friches par ex)
- Les politiques publiques intègrent l'ESS dès les réflexions sur les projets structurants
- Développer des démarches d'impacts collectifs pour être responsables collectivement de l'impact généré sur notre territoire
- Le pouvoir public doit détenir le foncier pour que les acteurs de l'ESS y aient l'accès.
- Les collectivités donnent l'exemple et sont exemplaires et facilitent l'accès au foncier aux projets associatifs.
- Réhabiliter les jardins familiaux et favoriser leur usage par les citoyens et les structures de l'ESS dans le cadre de sensibilisation à l'agriculture urbaine
- Créer des lieux qui créent des liens.